



CERTIFICAT d'EVALUATION IFRA (50th amendement)

Pomme 100%nat 022423

Catégorie	Classe	Concentration maximum
1		Non Conforme
2		100%
3		100%
4		100%
5	A	100%
5	B	100%
5	C	100%
5	D	100%
6		Non Conforme
7	A	100%
7	B	100%
8		100%
9		100%
10	A	100%
10	B	100%
11	A	100%
11	B	100%
12		100%

Lorsque utilisée dans une des catégories citées ci-dessus à la concentration appropriée, la composition **Pomme 100%nat 022423** est conforme au 50^{ième} amendement, les standards applicables, à ce jour, de l'Association Internationale des parfums (IFRA).

Cette évaluation de sûreté s'applique uniquement pour l'utilisation du parfum **Pomme 100%nat 022423** dans le produit établi.

Utilisé dans d'autres types de produits ou en concentration plus élevée, il devra faire l'objet d'une autre évaluation de sûreté de la part du fournisseur.

La base n'est pas alimentaire.

Fait à Mougins le 14/12/2021



CERTIFICAT d'EVALUATION IFRA (50th amendement)

Pomme 100%nat 022423

Catégorie	Classe	Concentration maximum
1		Non Conforme
2		100%
3		100%
4		100%
5	A à D	100%
6		Non Conforme
7	A - B	100%
8		100%
9		100%
10	A - B	100%
11	A - B	100%
12		100%

Lorsque utilisée dans une des catégories citées ci-dessus à la concentration appropriée, la composition **Pomme 100%nat 022423** est conforme au 50^{ième} amendement, les standards applicables, à ce jour, de l'Association Internationale des parfums (IFRA).

Cette évaluation de sûreté s'applique uniquement pour l'utilisation du parfum **Pomme 100%nat 022423** dans le produit établi.

Utilisé dans d'autres types de produits ou en concentration plus élevée, il devra faire l'objet d'une autre évaluation de sûreté de la part du fournisseur.

La base n'est pas alimentaire.

Fait à Mougins le 14/12/2021